



Le 4 décembre 2014, ne vous abstenez pas, exercez votre citoyenneté au travail !

**Votez pour les listes CGT aux CTE, CAPL, CAPD.**

En votant pour les candidat-es présenté-es par la CGT, vous avez l'assurance d'être bien défendu-es, par des élu-es qui porteront vos revendications tant localement que nationalement, qu'elles soient spécifiques ou plus générales.



**BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION**

Je souhaite prendre contact  me syndiquer

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : .....

Etablissement : .....

Fédération CGT Santé et Action Sociale  
263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX  
orga@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 59 ou 65



Ne pas jeter sur la voie publique

**LA DÉFENSE DES PERSONNELS DE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE EST UNE PRIORITÉ POUR LA CGT !**



**Qui peut croire que la psychiatrie échappera aux mesures d'austérité ? Elle est la cible privilégiée des économies budgétaires !**

- ➔ Nos moyens sont essentiellement des moyens humains, source principale des dépenses hospitalières. À ce titre, la psychiatrie sera la première visée pour ponctionner une partie des 2 milliards d'économies que le gouvernement a prévu de réaliser sur le dos des hôpitaux. C'est la première étape d'une stratégie nationale de santé fondée sur une logique d'austérité.
- ➔ Au-delà des aspects sécuritaires confirmés par le maintien de la loi de 2011, il sera difficile de nous faire croire que la psychiatrie est devenue une priorité sanitaire. Le budget des secteurs rattachés aux hôpitaux généraux sert depuis longtemps à compenser le déficit induit par la T2A.
- ➔ Quant aux secteurs rattachés aux CHS, ils sont aujourd'hui considérés comme des réservoirs de moyens dans lesquels on peut puiser sans vergogne. Les managers technocrates appellent cela une « réflexion décomplexée » pour justifier des réorganisations qui sont, de fait, de véritables plans sociaux.

**La défense de nos conditions de travail et de nos salaires suppose une remise en question de la politique actuelle d'austérité imposée aux hôpitaux et à l'ensemble de la Fonction publique.**

**LA CGT FAIT DE CETTE LUTTE CONTRE LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ UNE PRIORITÉ ABSOLUE.**

Proximité, Solidarité, Démocratie, Efficacité

**PSYCHIATRIE HOSPITALIÈRE**

## ...DES ÉCONOMIES DONT LES PERSONNELS DE PSYCHIATRIE FONT LES FRAIS, TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES !

Ces économies se concrétisent par un arrêt des recrutements et un non-remplacement des départs. Toutes les catégories sont également touchées : soignants ou non-soignants, médecins ou paramédicaux. Pour la CGT, la défense des différentes catégories professionnelles sans distinction est fondamentale. Au-delà de la défense individuelle des salarié-e-s, c'est aussi le travail d'équipe qui doit être défendu en psychiatrie.

Le manque de personnel se traduit par une dégradation des conditions de travail en terme d'augmentation d'amplitude horaires (journées de 12 heures) et de suppressions de RTT à l'origine des nombreux conflits récents dans les services de psychiatrie.

Les temps de transmission sont supprimés, la continuité de la relation de soin n'est plus prise en compte, quant aux synthèses et à la réflexion clinique, elles sont devenues un luxe.

Du fait de la mutualisation des moyens facilitée par la politique des pôles, les soignants sont devenus des pions pouvant être déplacés d'un service à un autre du jour au lendemain.



Conformément à la loi HPST, cette mutualisation des moyens aujourd'hui entre les services sera demain entre les hôpitaux par le truchement des CHT.

**Devant cette dégradation majeure du climat social dans les hôpitaux, les salarié-e-s ont de plus en plus besoin de la CGT pour se défendre.**



## POUR LA CGT, LA DÉFENSE DES SALARIÉ-E-S ET DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL EST INDISSOCIABLE DU CHOIX D'UNE PSYCHIATRIE HUMANISTE

Les tâches de plus en plus procédurières et administratives ou les accompagnements auprès du juge amputent le temps des soignants au détriment de la relation de soin.

La pression managériale est d'autant plus insupportable pour des professionnels amenés en psychiatrie à aider des patients, eux-mêmes en situation de précarité ou de difficultés existentielles et sociales aggravées par le contexte social.

On aboutit à une véritable maltraitance des personnels qui commence par le non-respect de la fonction de soins et de la continuité de la relation thérapeutique.

**MALTRAITER LES SOIGNANTS C'EST, À TERME, MALTRAITER LES SOIGNÉS.**

**LE RESPECT DES PRATIQUES, C'EST D'ABORD LE RESPECT DES PERSONNES !**

## EXIGEONS DES MOYENS POUR DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES EN PSYCHIATRIE !

**LA CGT DÉFEND LA PSYCHIATRIE DE SECTEUR HÉRITIÈRE DE LA PSYCHIATRIE INSTITUTIONNELLE.**

**L'approche humanitaire de ces pratiques et l'amélioration qu'elles ont portées au sort des malades mentaux sont indissociables du rôle thérapeutique actif joué par l'ensemble des soignants. Les infirmier-e-s en particulier ont trouvé ainsi une revalorisation de leur rôle, mais également tous ceux qui sont solidairement investis dans les pratiques institutionnelles au service des personnes souffrantes et non de la gestion.**

**La réforme des formations initiales, au-delà de la reconnaissance légitime, a voulu faire disparaître les besoins d'une formation spécifique en psychiatrie.**

**A l'inverse, la CGT revendique la garantie de prise en compte de la spécificité du travail pour les personnels de formation dans ce secteur. La CGT défendra farouchement les demandes de formations, premières victimes des réductions budgétaires.**



**VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !**

**Proximité, Solidarité, Démocratie, Efficacité**

**Le 4 décembre 2014,**